



**Dans le cadre de l'épidémie de COVID 19, afin de vous soutenir dans cette période qui bouscule les habitudes d'accueil et suscite des questions et des inquiétudes, nous avons souhaité, à travers cette fiche, vous rappeler les bonnes pratiques en matière d'hygiène et les conduites à tenir face à une suspicion de Covid-19.**

Plus que jamais il convient d'appliquer les mesures d'hygiène préconisées au quotidien et renforcées comme à chaque période de circulations actives de virus (gastroentérite, grippe saisonnière, VRS...).

### **1 Préservez une distance de sécurité avec autrui**

Le coronavirus se transmet par voie aérienne, via les postillons (éternuements, toux...), via des contacts rapprochés avec une personne contaminée : même lieu de vie, contact à moins d'un mètre lors d'une toux, d'échanges ou d'éternuements.

Des consignes devront être données aux familles afin que les enfants n'arrivent pas tous à la même heure : accueil d'une famille à la fois (= 1 seul parent accompagné de son ou ses enfants accueillis uniquement)

- ▶ Limitez l'accès du parent à l'entrée du domicile, (ne pas autoriser l'accès au reste du logement), pour le passage des informations utiles pour l'accueil
- ▶ Respectez les mesures barrière (ne pas se serrer la main ou se faire la bise, respecter une distance d'au moins 1 m)
- ▶ Mettre à disposition des parents, à l'entrée de votre logement, une solution hydro-alcoolique en accès libre (hors de portée des enfants).
- ▶ Éviter en particulier les bisous aux enfants sur le visage et les mains,
- ▶ Les temps collectifs des relais assistants maternels sont suspendus. Ne pas se regrouper, ni côtoyer d'autres assistants maternels accueillant des enfants.

### **2 Conseil pour vous-même**

- ▶ Lavez-vous soigneusement les mains pendant au moins 30 secondes, à l'eau tiède et au savon, fréquemment tout au long de la journée, notamment avant et après chaque change ou soin, repas, portage d'un enfant, à chaque arrivée et départ d'enfant.

Si vous disposez de solution hydro-alcoolique, son utilisation peut être complémentaire au lavage des mains, notamment lorsque vous ne pouvez pas accéder facilement au point d'eau (activité en cours, surveillance des enfants...).

- ▶ Il est préférable de ne pas utiliser de solution hydro-alcoolique pour les enfants. Ces produits sont trop agressifs et contiennent de l'alcool qui peut traverser la barrière de la peau. Apprenez aux plus grands, à partir de deux ans, à se laver les mains correctement et fréquemment.
- ▶ Évitez de vous toucher le nez, la bouche et les yeux.
- ▶ Attachez vos cheveux s'ils sont longs ou mi- longs
- ▶ Coupez-vous les ongles courts et évitez les bijoux notamment les bagues et les bracelets.
- ▶ Changez de tenue au départ des enfants et lavez, chaque jour, celle que vous portiez.
- ▶ Utilisez des mouchoirs à usage unique et jetez-les dans une poubelle fermée



### 3 **Conseils pour l'entretien des locaux :**

Quand cela est possible, limitez la zone de vie pour faciliter le nettoyage quotidien  
Portez une tenue destinée au ménage (que vous enlèverez ensuite) ainsi que des gants de ménage ;  
Privilégiez les lingettes et serpillères microfibrés qui peuvent être lavées : les éponges sont des nids à microbes.

- ▶ Aérez le logement fréquemment durant des périodes d'au moins 10 minutes, si possible hors la présence des enfants et restez néanmoins vigilante au risque de chute
- ▶ Lavez/désinfectez les sols au moins 1x/jour et à chaque souillure
- ▶ Nettoyez/désinfectez les sanitaires après chaque utilisation (toilettes, robinet, lavabo)
- ▶ Nettoyez/désinfectez l'évier et les plans de la cuisine avant et après chaque utilisation.
- ▶ Nettoyez/désinfectez fréquemment (au moins 2X/j) les surfaces régulièrement touchées telles que les interrupteurs, les poignées de portes, mains courantes, écrans tactiles ... ;
- ▶ Nettoyez le matériel de puériculture (transats, chaise haute, ...) et équipements nécessaires à l'accueil (table, chaises, ...) après chaque utilisation.
- ▶ Nettoyez/désinfectez les jouets et jeux utilisés chaque jour (limiter la quantité mise à disposition pour que la gestion et l'entretien soit facilitées). Les jeux qui peuvent être mis à la bouche par les enfants peuvent aussi être lavés au lave-vaisselle (température > 60° plus de 30 minutes).
- ▶ Nettoyez/désinfectez les lits une fois par semaine et/ou à chaque utilisation par un enfant différent.

Pour faciliter le nettoyage des sols et des surfaces, il est recommandé d'utiliser un produit détergent et désinfectant, actif sur les virus. Il doit être compatible avec le contact alimentaire pour les surfaces en contact avec les aliments et/ou avec la bouche des enfants (plans de cuisine, jeux et jouets). Il est conseillé de rincer ces dernières avec de l'eau claire après le nettoyage.

Pour obtenir l'action désinfectante, respectez les temps de pause indiqués sur l'étiquette.

Rappel : les produits de ménage et de désinfection doivent être stockés hors de portée des enfants.

### 4 **Conseils pour l'entretien du linge :**

- ▶ Manipulez le linge sale avec précaution,
- ▶ Ne pas le serrer contre soi,
- ▶ Lavez, le cas échéant, les surfaces touchées par le linge,
- ▶ Tout le linge doit être lavé à 60°C minimum pendant au moins 30 minutes.
- ▶ Le linge de toilette et de table doit être lavé après chaque utilisation.

### 5 **Promenades et sorties extérieures**

Si vous disposez d'un espace extérieur, vous êtes libres de sortir quand vous le souhaitez  
Sinon, dans la mesure du possible respectez le confinement

- ▶ Les regroupements d'assistants maternels sont interdits

### 6 **Consignes si un enfant présente de la fièvre ou un problème respiratoire.**

Si un enfant présente de la fièvre ou des problèmes respiratoires, il ne doit pas être accueilli à votre domicile. Le coronavirus circule dans la région et l'enfant a peut-être été en contact avec des cas positifs, on ne peut pas exclure que ses symptômes y soient liés.

S'il développe ces symptômes au cours de la journée, il est nécessaire d'avertir les parents pour qu'ils contactent un médecin par téléphone pour obtenir la conduite à tenir et que l'enfant soit cherché le plus rapidement possible.



En attendant leur arrivée et dans la mesure du possible, évitez que l'enfant soit en contact avec les autres. Dans l'attente du diagnostic, l'enfant doit être isolé de manière adaptée à son âge (essayer de respecter une distance d'au moins un mètre entre les enfants) et respectez les mesures barrières.



### **Si un enfant que vous accueillez déclare le covid-19**

- ▶ Vous ne pouvez plus accueillir d'enfant et devez respecter une quatorzaine sur prescription médicale, vous pouvez passer par votre médecin traitant pour la prescription d'un arrêt de travail
- ▶ Prévenez toutes les autres familles pour qu'elles prennent contact avec leur médecin traitant
- ▶ Il est recommandé de procéder au lavage-désinfection humide de vos locaux :
- ▶ Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique ou un bandeau/ serpillère à laver à 60°C après usage, imprégné d'un produit détergent
- ▶ Rincer à l'eau claire avec un autre bandeau de lavage à usage unique ou un bandeau/ serpillère à laver à 60°C après usage
- ▶ Laisser sécher ;
- ▶ Désinfecter les sols et surface à l'eau de javel diluée selon les recommandations du fabricant avec un bandeau de lavage à usage unique ou un bandeau/ serpillère à laver à 60°C après usage différent des deux précédents

**Nous vous précisons que ces consignes et recommandations sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de la pandémie et des données épidémiologiques et scientifiques.**

**Un numéro vert national** répond également à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**.

**Le conseil Départemental d'Indre et Loire met lui aussi à votre disposition** l'équipe du service Agréments pour vous répondre. Du lundi au vendredi de 8h30 et 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 02.47.31.45.35 ou au 02.47.31.45.30 ou par courriel à l'adresse [agreements@departement-touraine.fr](mailto:agreements@departement-touraine.fr) .